

Argelès-Gazost, le 9 décembre 2019

Mesdames et Messieurs les membres du conseil communautaire

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du conseil communautaire **le lundi 16 décembre 2019 à 19h00**, à la salle de la Terrasse à Argelès-Gazost pour traiter des questions figurant à l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu des délibérations du bureau communautaire et des décisions du Président prises en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 17 juin 2019 ;
- 1. Administration générale / Institution**
 - 1.1. Marché « risques statutaires 2020/2023 » - autorisation de signature après attribution par la Commission d'Appel d'Offres
 - 2. Affaires scolaires/Enfance Jeunesse**
 - 2.1. Tarifs restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2020
 - 3. Finances**
 - 3.1. Débat d'Orientation Budgétaire 2020
 - 3.2. Pacte financier et fiscal 2020/2023
 - 3.3. Attributions de compensation 2020 (révision libre)
 - 4. Questions diverses - Points d'informations**

Dans l'attente de nous retrouver à cette occasion, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs, Chers collègues**, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Noël PEREIRA DA CUNHA,
Pour le Président empêché,
Philippe TOULOUZET,
9^{ème} vice-président,

